



Distr. : GENERAL
ECA/SRO-CA/
Novembre 2015
Original : Français

Réunion d'experts sur la situation de la sécurité routière en Afrique Centrale :

Etat de mise en œuvre du plan africain de la Décennie d'action pour la sécurité routière

Note conceptuelle

Novembre 2015



1. Contexte et justification

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indiquait dans son rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde publié en 2009, que les accidents de la circulation provoquaient chaque année plus de 1.200.000 décès et 20 à 50 millions de traumatismes non mortels. Selon le même rapport, plus de quatre 90% des décès par accident de la route survenaient dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qui ne représentaient que 48% du parc mondial de véhicules. L'OMS prévoyait qu'à l'horizon 2030, les accidents de la route passeraient de la neuvième à la cinquième cause de décès. Le mauvais état des routes et des véhicules et le comportement inapproprié des usagers de la route sont les principales causes des accidents.

En mars 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution A/RES/64/2551, par laquelle elle a proclamé la décennie 2011-2020, Décennie d'action pour la sécurité routière dont l'objectif est de stabiliser puis de réduire le nombre de décès imputables aux accidents de la route dans le monde et sauver ainsi cinq millions de vies pendant cette période. Par ailleurs, cette résolution a invité l'OMS et les commissions régionales des Nations Unies, en coopération avec les autres partenaires du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière et d'autres parties prenantes, à établir un plan mondial pour la Décennie en vue d'orienter les mesures à prendre afin d'atteindre les objectifs fixés. Elle les a également invitées à coordonner le suivi régulier des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs définis dans le plan d'action et à élaborer des rapports de situation sur la sécurité routière dans le monde.

Conformément à la résolution, un Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière a été élaboré pour servir de base à des plans d'action nationaux et locaux tout en fournissant un cadre permettant de coordonner les activités aux niveaux régional et mondial.

Au niveau de l'Afrique également, un plan d'action continental a été élaboré au cours d'une réunion d'experts organisée en novembre 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie) par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Union Africain.

En 2013, l'OMS a publié son rapport sur la sécurité routière dans le monde selon lequel, les accidents de la route sont à la 8^{ème} position parmi les causes de décès par traumatisme dans le monde et constituent la principale cause de décès chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

L'édition 2015 du rapport de l'OMS indique que le nombre annuel de décès dus aux accidents de la circulation se maintient à environ 1.250.000. Il est à noter que près de la moitié des victimes de la route sont des usagers vulnérables à savoir, les piétons (22%), les cyclistes (4%) et les motocyclistes (23%).

L'Afrique enregistre le taux de mortalité par accident de la route le plus élevé avec 26,6 pour 100.000 habitants contre 17,0 en Asie du Sud-est, 15,9 aux Amériques et 9,3 en Europe. La proportion de décès des piétons et des cyclistes par accidents de la circulation est de 43% à comparer aux 26% du niveau mondial.



Dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale, le taux de mortalité par accident de la route est supérieur à la moyenne continentale. C'est le cas de la RDC avec 33,2 décès pour 100.000 habitants, de la RCA (32,4), du Rwanda (32,1), de Sao Tome & Principe (31,1), du Cameroun (27,6) et de l'Angola (26,9). D'autres pays se situent légèrement en dessous de la moyenne continentale comme le Congo qui enregistre de 26,4 décès, le Tchad 24,1 et le Gabon 22,9.

C'est dans ce contexte et à mi-parcours de la Décennie d'action pour la sécurité routière que la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), à travers son Bureau Sous Régional pour l'Afrique centrale organise une réunion d'experts sur la situation de la sécurité routière en Afrique Centrale. Cette activité a été inscrite par la CEA/BSR-AC dans son programme de travail 2014-2015 pour contribuer à la revue à mi-parcours, de l'état de mise en œuvre en Afrique Centrale, du Plan africain de la Décennie d'action pour la sécurité routière.

2. Objectif de la réunion

La réunion a pour objectifs de:

- i) Examiner la situation générale de la sécurité routière en Afrique Centrale
- ii) Faire un état des lieux sur la mise en œuvre du plan africain de la Décennie d'action pour la sécurité routière dans les Etats de l'Afrique centrale ;
- iii) Identifier les difficultés de mise en œuvre du plan; et
- iv) Proposer des mesures concrètes pour accélérer la mise en œuvre du plan.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la réunion sont :

- La validation de l'étude de la CEA/BSR-AC sur la situation de la sécurité routière en Afrique Centrale;
- Des recommandations pour l'accélération de la mise en œuvre du plan africain de la Décennie d'action pour la sécurité routière en Afrique centrale.

4. Organisation et format de la réunion

La réunion se déroulera sur deux jours. Les travaux seront organisés sous forme de débats en plénière autour de l'étude préparée par la CEA/BSR-AC et de travaux en groupes pour approfondir la réflexion sur les actions à mener pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action.

5. PARTICIPATION

Prendront part à la réunion, les experts en sécurité routière des Ministères en charge des transports terrestres des Etats membres de la CEEAC et les représentants de la



CEEAC, de la CEMAC, de l'OMS, de la Banque Mondiale, ainsi que les acteurs de la société civile travaillant dans le domaine de la sécurité civile.

6. DATE ET LIEU DE LA RÉUNION

La réunion se tiendra à Douala en République du Cameroun les 30 novembre et 1^{er} décembre 2015.

7. LANGUE DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en français.

8. CONTACTS

Pour toute information complémentaire sur la réunion, veuillez vous adresser à :

M. Tidjani Chetima
E-mail : tchetima@uneca.org
Tél.: (237) 222 50 43 22
(237) 222 23 14 61
Fax : (237) 222 23 31 85

Mme Lucie Maffo
E-mail: lmaffo@uneca.org
Tél.: (237) 222 50 43 15
(237) 222 23 14 61
Fax : (237) 222 23 31 85